N°18
Octobre 2019

Le courrier Académique

la cgt ÉDUC'ACTION académie de Créteil

Journal de l'union académique CGT Educ'Action Créteil
www.cgteduccreteil.org

Sommaire :

Page 1 :
Edito
Pages 2 à 4 :
Rapport d'activité
Résistance au projet de société en marche : non à l'école du tri social !
Page 5 :
Rapport financier
Pages 6 à 10 :
Document d'orientation
Faire évoluer notre outil syndical pour mieux représenter l'ensemble des personnels de notre académie.
Page 11 :
Fiche d'amendements
Page 12 :
infos pratiques du congrès

Spécial 9e congrès 7 et 8 novembre 2019

Chèr.e camarade,

Tu trouveras dans ce numéro de notre journal une invitation à participer à notre congrès académique le 7 et 8 novembre dans nos locaux confédéraux de Montreuil. Au retour des vacances d'automne, n'hésite pas à venir participer à ces deux jours de rencontre, d'échange, de réflexion et de moments conviviaux !

Ce congrès sera l'occasion de faire le point sur les trois années passées dans notre secteur professionnel et surtout de tirer des bilans de nos actions afin de devenir encore plus efficace. Pour cela l'équipe d'animation du bureau académique te propose un rapport d'activité ainsi qu'un rapport financier (p.2 à p.5). Ces textes seront soumis au vote.

Nous souhaitons surtout que ce moment de rencontre entre des camarades des trois départements de l'académie soit l'occasion de débat et de réflexion sur trois sujets que nous pensons primordiaux : le travail unitaire, le développement de notre audience auprès de l'ensemble des agent.es de l'éducation nationale, la féminisation de notre syndicat et l'importance des combats pour l'égalité dans notre secteur. Vous retrouverez ces sujets dans notre document d'orientation que vous pouvez amender (p.11) et qui sera soumis également au vote.

Nos camarades de la CGT Educ'action Versailles tiendront leur congrès en même temps que nous, nous en profiterons pour partager nos repas et notre soirée fraternelle. Le syndicalisme c'est aussi des moments de convivialité ! Pour nous aider à organiser un congrès de qualité, nous comptons sur toi pour répondre aux mails d'inscriptions que vous recevrez.

La CGT n'est rien sans ses adhérent.es et militant.es de terrain, n'hésitez pas à venir nombreux.ses pour enrichir votre congrès par votre participation !

Charlotte Vanbesien,
secrétaire académique.

Directrice de la publication :
Charlotte Vanbesien
Le Courrier académique
numéro 18 (nouvelle série)
N° CPPAP 0720 S 07491
N° ISSN : 1168-6561
Imprimerie Rivet

1. Résistance au projet de société en marche : non à l'école du tri social !

2. Ce congrès se tient à un moment de mise en place de contre-réformes attaquant la fonction Publique, les retraites et dans l'Education nous faisons face à la mise en place du tri social à l'école.

3. Il fait suite à une année marquée par des mobilisations majeures dans l'Education, notamment dans le 1°degré avec un mouvement très fort qui a permis un premier recul concernant les EPSF.

4. Les réformes de la voie professionnelle et de la voie générale et technologique ont été fortement rejetées par nos collègues et la mobilisation sur l'académie a persisté jusqu'au 11 juillet. Nous avons vécu une fin d'année exceptionnelle marquée par une grève même pendant les examens qui a réussi à alerter le grand public sur les effets délétères des contre-réformes Blanquer.

5.La rentrée s'est faite dans des conditions difficiles et le rejet des différentes réformes est toujours présent dans les équipes. Dans beaucoup d'établissements du second degré les postes n'étaient pas pourvus alors même que des centaines de collègues non-titulaires se trouvaient sans contrat. Dans les écoles les conditions d'accueil se sont dégradées (seuils dépassés, dédoublements pas respectés...). Les droits des AESH ne sont toujours respectés avec la signature de contrats non-réglementaires et la mutualisation de leur mission va dégrader leurs conditions de travail.

6. Pour ne plus subir ces attaques et mobiliser nos collègues, nous avons besoin d'être crédibles et efficaces afin de dépasser le niveau des discussions autour de la machine à café. Les collègues sont à l'écoute et souvent réceptif.tives à nos alertes mais ne semblent pas toujours croire à la possibilité d'une victoire.

7. C'est tout l'enjeu de ce rapport d'activité, faire le point sur ce qui a fonctionné ou pas sur les trois dernières années afin de pouvoir être encore plus efficaces, au service de notre combat pour une école réellement émancipatrice pour ses élèves et ses personnels.

8. La CGT Educ'action Créteil : un outil syndical efficace

9. Suite au dernier congrès nous avons continué de développer notre outil de gestion commune de suivi des demandes d'interventions des collègues auprès des services du rectorat : ielus. Cet outil est désormais pris en main par l'ensemble des camarades et permet d'être efficace dans le suivi de carrière, que ce soit auprès des collègues comme de l'administration ou des autres organisations syndicales.

10. Nous avons mis en place la maquette de notre journal académique et trouver un système pour son impression et son envoi qui en fait un outil de mutualisation efficace. Il nous faut désormais le faire évoluer pour que l'ensemble de nos adhérent.es se retrouvent dans la lecture de nos articles.

11. Nous avons connu une augmentation importante du nombre d'adhésions depuis notre dernier congrès, passant d'un peu plus de 1000 il y a 3 ans à un peu moins de 1400 adhérent.es en juin dernier. Cela est dû en grande partie à l'augmentation de la CGT Educ'action 93, mais pas seulement, la dynamique est bonne aussi dans les deux autres syndicats de l'académie.

12. Cet équilibre dans la croissance des 3 syndicats est un élément positif mais cela ne doit pas masquer les différences entre les différents territoires et les difficultés que nous pouvons rencontrer pour nous implanter dans certains secteurs isolés du 77.

13. Elections professionnelles: Une CGT renforcée pour la défense des personnels et des élèves !

14. Suite aux résultats des élections professionnelles, la CGT est devenue la quatrième organisation syndicale dans l'académie de Créteil avec 3046 voix, une progression de près de 1000 voix par rapport à 2014 ! Une telle progression d'une élection à l'autre est inédite ! Elle prouve le dynamisme de notre organisation et la qualité de notre action syndicale.

15. La CGT confirme et assoit encore plus sa place de 1re organisation syndicale dans l'académie de Créteil dans les corps des PLP (41% des voix), chez les enseignant.es

non-titulaires (50%) et chez les assistantes sociales (64,6 %) ! Chez les professeur·es certifié·es de collèges et lycées la CGT double presque les voix recueillies en 2014 et gagne un second siège à la CAPA des certifié·es, et pour la première fois un siège à la CAP nationale.

16. Nationalement, notre organisation conserve son siège au Comité Technique Ministériel qui garantit sa représentativité et donc les droits syndicaux qui y sont liés. Au niveau interprofessionnel, la CGT est encore et toujours la 1re organisation syndicale des salarié·es de la fonction publique !

17. Un collectif militant consolidé et féminisé.

18. Notre plan de formation syndicale s'améliore d'année en année et connaît un réel succès depuis sa mise en place. C'est un outil de mutualisation des connaissances et des pratiques, indispensable pour les trois syndicats de l'académie. Ces formations permettent de rassurer les camarades sur leur capacité à répondre aux sollicitations et de rendre les différentes permanences plus efficaces.

19. C'est également une source de renouvellement des collectifs militants très importante. Le succès du plan de formation nous a permis de préparer les différentes listes pour les dernières élections professionnelles avec des camarades formé.es, permettant ainsi d'assumer nos succès électoraux dans les différentes CAPA et CCP.

20. Force est de constater que cette approche par le biais de la formation nous a permis d'ouvrir nos portes à plus de camarades femmes, et surtout de leur permettre de prendre leur place dans nos structures.

21. Cette approche de notre activité syndicale, basée sur le travail militant concret, semble plus porteuse pour féminiser et élargir notre corps militant, que certains de nos espaces syndicaux associés à des lieux de prise de décisions et surtout de confrontations entre camarades.

22. Non-titulaires : la CGT à l'avant-garde

23. Les collègues non-titulaires occupent toujours une place prépondérante dans notre activité syndicale, que ce soit en termes d'adhésions, de sollicitations auprès des trois syndicats, ou encore en nombre de voix aux dernières élections professionnelles.

24. La CGT éducation Créteil est toujours à l'avant-garde au niveau des campagnes menées face au rectorat afin de faire respecter les droits des non-titulaires de l'Académie. Même si c'est un travail qui se fait toujours dans l'unité avec l'intersyndicale, force est de constater que nous menons souvent les discussions. Les collègues ne s'y sont d'ailleurs pas trompé.es aux dernières élections en votant très majoritairement pour nous.

25. La mobilisation de cette rentrée pour le réemploi de l'ensemble des collègues non-titulaires à minima sur des contrats à l'année, a démontré encore une fois que les non-titulaires reconnaissent massivement la CGT comme leur organisation représentative. En effet, les différentes audiences que nous avons obtenues à cette période-là ont rassemblé à chaque fois plusieurs centaines de situations.

26. Le travail de suivi individuel est un des éléments importants, voire primordial dans notre activité académique. Il « consomme » beaucoup d'énergie et de temps militants mais la lutte contre la précarité est bien dans l'ADN de la CGT, et le combat contre la précarité regroupe beaucoup de victoires à mettre à notre actif dans notre académie.

27. Nous n'avons jamais cessé de dénoncer le paiement à 70 % des collègues en CDI non affecté.es, malgré les menaces du rectorat de licencier les collègues concerné.es. En nous appuyant sur des arguments légaux et juridiques nous avons réussi à obtenir du rectorat qu'il respecte la loi en la matière. Aujourd'hui plus aucun collègue en CDI n'est payé.e à 70 %.

28. Nous avons réussi la négociation des dernières grilles indiciaires en obtenant une augmentation des salaires.

29. Nous avons été la seule organisation syndicale à dénoncer les promesses d'embauche du rectorat, et nous avons réussi à convaincre le rectorat d'embaucher majoritairement les collègues en contrat à l'année. Même si nous connaissons un recul du nombre de ces contrats à cette rentrée, une grande partie des collègues conservent toujours le bénéfice de ce passage au contrat à l'année.

30. Nous avons gagné des affectations à l'année payées à 100% pour les collègues en congé formation.

31. La CGT Educ'action Créteil : des limites à dépasser pour se développer !

32. Comme nous le voyons, le bilan semble plutôt positif, mais si nous ambitionnons que la CGT devienne majoritaire dans l'éducation, nous devons faire le point sur nos limites actuelles afin de les dépasser pour continuer à se développer.

33. Des campagnes juridiques inabouties

34. Force est de constater que nous n'avons pas réussi à mener à bien les différentes campagnes juridiques que nous avions programmées durant le dernier mandat.

En effet, notre campagne d'ampleur sur le respect des horaires réglementaires en bac pro et en CAP, basée sur le BO de 2009 n'a pas été reprise dans nos différentes sections de voie professionnelle. De plus, la seule tentative menée au tribunal administratif n'a pas été couronnée de succès.

35. Il en est de même pour notre campagne de recours juridiques sur la prime REP+ non at-tribuées aux assistant.es sociaux.ales exercant en établissements REP+. Au bout de plusieurs mois de campagne et de travail, nous avons buté sur des obstacles techniques qui ne nous ont pas permis de tenir les délais que nous nous étions donnés.

36. Un bémol à apporter dans ce bilan plutôt négatif réside dans le nombre de recours gracieux portés par des collègues non-titulaires sur nos conseils et qui ont permis d'instaurer un rapport de force en notre faveur auprès du rectorat.

37. Nous pouvons dessiner à grands traits les problèmes qui ont été les nôtres dans ces campagnes juridiques, afin de ne pas reproduire les mêmes erreurs dans le futur.

38. Premièrement, nous n'avons pas les compétences ou les moyens militants en interne tant au niveau académique qu'au niveau national pour mener seul.es ces actions juridiques. Il faut pour cela que nous arrivions à constituer un réseau de personnes compétentes en matière de droit administratif pour faire aboutir ces campagnes d'ampleur.

39. Le deuxième problème réside dans notre manque de formation interne sur les aspects juridiques des dossiers que nous portons. Il faut que nous soyons nous-mêmes plus compétent.es dans ce domaine afin de savoir où chercher une aide ou un appui approprié.

40. Un syndicat qui doit représenter toute la profession

41. Nos principales forces résident dans 3 bastions : les PLP, les non-titulaires et les assistant.es sociaux. ales. Même si nous avons doublé nos voix chez les certifié.es et que nous avons failli obtenir un siège chez les agrégé.es à quelques dizaines de voix, nous restons encore majoritairement implanté.es dans les mêmes corps. Force est de constater que notre syndicat ne représente pas l'ensemble des salarié.es de l'éducation nationale sur notre académie. Parmi les points aveugles de notre implantation syndicale : les corps des PE et des administratifs.tives.

42. Malgré un nombre important de camarades professeur.res des écoles impliqué.es dans les trois départements (il est à noter que les 3 syndicats départementaux de l'Académie ont pour secrétaire départemental.e un.e camarade PE), nous n'arrivons pas à dépasser un certain plafond. Que ce soit au niveau du nombre d'adhérent. es et surtout au niveau de nombre de voix aux élections professionnelles, cette incapacité à nous développer dans le secteur qui représente le plus de personnels dans notre corps de métier doit nous interpeller.

43. Au niveau des administratif. tives, nous commençons à peine à sérieusement mettre en place les moyens militants pour nous développer dans ce secteur. Rappelons que la CGT Educ'action ne syndique ces personnels que depuis 2011. Notre collectif administratif académique a été mis en place à cette rentrée et n'en doutons pas portera ses fruits. En effet, il est à noter que peu d'organisations syndicales se préoccupent réellement des administratif.tives, ce secteur est en quelque sorte un désert syndical.

44. Le travail unitaire, indispensable pour gagner !

45. Le travail de réunification syndicale est un des axes majeurs de notre organisation au niveau national. Malheureusement cette résolution n'est pas suivie d'effet et nous prenons notre part au niveau académique dans ce constat d'échec.

46. Nous sommes très attaché.es au cadre unitaire et nous faisons tout pour le favoriser et le maintenir dès que c'est possible. Mais cela n'est pas suffisant, durant le dernier mandat nous n'avons pas su développer un travail unitaire visant à créer un arc intersyndicale allant de la FSU à SUD éducation. Nous devons encore interroger nos pratiques et développer de meilleurs réflexes dans le travail unitaire.

47. Ce rassemblement syndical est indispensable afin que nos collègues trouvent la confiance dans des luttes victorieuses dans un cadre unitaire, solide et combatif.

Rapport financier

L'augmentation,du nombre d'adhérent.es (FNI) nous assure des recettes en augmentation. Cette augmentation est d'autant plus importante que nous devons faire face un turn over important. En effet, notre académie est souvent la première affectation de collègues qui mutent en province le plus rapidement possible.

Les réserves financières de l'académie et dans une certaine mesure des SDEN, nous ont permis de réaliser une campagne pour les élections professionnelles dynamique (Journaux envoyés à l'ensemble de la majorité des corps, vidéo réalisée par des professionnel.les, investissement sur les réseaux sociaux), sans difficulté. Cela a vraisemblablement participé aux bons résultats déjà évoqués.

Nous avons décidé d'investir dans la formation des militant. es en mettant en place un plan de formation académique, en organisant les formations au siège de Montreuil et en prenant en charge une partie des repas et les frais de transport.

Nous devons garder en mémoire que nous disposons de locaux académiques au sein de la maison des syndicats de Créteil et que le conseil départemental pourrait faire évoluer la situation, nous devons donc garder des réserves afin de faire face à un loyer et aux autres frais (Assurance, Electricité, internet, entretien...).

Bilan financier des 3 années

	Dépenses	Recettes
2016	14 847.81	21 016.30
2017	13 893.46	23 322.55
2018	36 940.35 Dont élections 20 115.03	35 057.40 Dont élections 10 000.00 Participation Des SDEN

Adhésions à la CGT Educ'action à Créteil

Bilan FNI (adhésions) sur les trois dernières années

	2016			2017			2018		
	Actif.tives	Retraité.es	Total	Actif.tives	Retraité.es	Total	Actif.tives	Retraité.es	Total
77	230	26	256	243	27	270	244	28	272
93	574	19	593	593	18	611	636	28	664
94	381	29	410	404	33	437	408	34	442
Total	1185	74	1259	1214	78	1292	1288	90	1378

Moyenne des adhésions sur les 3 années

	Actif.tives	Retraité.es	Total
77	239	27	266
93	601	22	623
94	398	32	430
Total	1229	81	1310

1. Faire évoluer notre outil syndical pour mieux représenter l'ensemble des personnels de notre académie.

2. Renforcer nos équipes militantes à tous les niveaux.

3. Suite aux résultats des dernières élections professionnelles nous avons augmenté le nombre de sièges de la CGT. Nous devons maintenant renforcer nos différentes équipes d'élu.es et mandaté.es afin de transformer cette victoire électorale en conquis pour nos collègues dans les instances. Pour cela nous devons continuer notre effort de développement de la formation à destination du plus grand nombre de camarades, et en priorité les élu.es, mandaté.es et les membres de bureaux départementaux et des commissions exécutives. Les animateur.trices de section doivent être régulièrement invité.es à venir se former pour développer notre implantation dans les services, écoles et établissements.

4. Une communication ambitieuse et à destination de l'ensemble des agent.es.

5. Notre journal académique n'est pas réellement inter-catégoriel, et s'adresse encore trop souvent aux camarades enseignant.es du 2nd degré. Nous devons parvenir à créer un collectif rédactionnel, avec des parties dédiées : administratif.tive, 1° degré, CHSCT, travail social, dossiers transversaux thématiques. Ce journal peut aussi devenir un outil d'échange avec nos adhérent.es afin de promouvoir nos campagnes et permettre un travail d'enquête afin d'obtenir des remontées conséquentes pour alimenter notre activité.

6. Lors de la campagne pour les élections pro, nous nous sommes frotté.es à l'exercice de la vidéo. Cet outil de communication, comme la photographie, est idéal pour les réseaux sociaux. A l'heure de la mobilisation numérique (groupes stylos rouges, chaîne des bahuts...) nous avons tout à gagner en termes d'audience et de visibilité à continuer à utiliser ces médias.

7. Le développement de notre activité auprès des administratif.tives.

8. Ce secteur totalise autant de personnels que les PLP de l'académie, et représente un quasi désert syndical aujourd'hui. Les trois corps administratifs sont constitués en moyenne de 85% de femmes et rassemblent les salaires les plus bas de l'académie, en particulier pour les agent.es de catégorie C. Ce secteur précarisé, féminisé et sous- représenté doit être une priorité pour la CGT.

9. Nous éprouvons des difficultés à nous implanter durablement dans ce secteur. Le nouveau collectif académique administratif devra pouvoir s'appuyer sur les camarades investi.es dans les syndicats départementaux et dans les services, écoles et établissements.

10. Pour réussir cela, il faut que le plus grand nombre vienne se former à ces questions lors de notre journée de formation dédiée aux droits des administratif.tives.

11. Développer notre implantation pour devenir représentatif, aussi, dans le 1° degré

12. En raison de notre non-représentativité dans le 1er degré, la syndicalisation des professeur·es des écoles est une tâche ambitieuse pour notre union académique. Il apparaît indispensable que la CGT Educ'Action parvienne à se démarquer des autres organisations syndicales pour pouvoir se développer et progresser.

13. Malgré notre implication dans le 1er degré, et avec des situations départementales très différentes, les résultats aux élections chez les PE ne sont pas à la hauteur. Il y a encore un décalage entre la confiance que les collègues peuvent nous accorder (défense individuelle et collective) et le vote CGT au moment des élections.

14. Au printemps 2019, la CGT Educ'Action a obtenu, dans l'académie de Créteil, le respect du droit pour les personnels non-titulaires du 1er degré, à savoir : une progression indiciaire tous les 3 ans et la cdisation après 6 années de contrat. Ces avancées pour les collègues sont des points d'appuis

que nous devons populariser et sur lesquels nous devons communiquer pour présenter notre action syndicale, encore trop méconnue, aux collègues du 1er degré.

15. Pour les prochaines années, il sera nécessaire de poursuivre la progression de l'activité 1er degré en maintenant l'axe de priorité sur les sites de formation auprès des professeur·es stagiaires. Surtout en début d'année car c'est la période de découverte du métier pour les collègues qui ont énormément de questions.

16. La mise en place dans le 93 en 2018, puis à nouveau en 2019, d'une formation syndicale a été

très bien accueillie lors des journées d'accueil des enseignant·e·s stagiaires et non-titulaires nouvellement affecté.es. Elle peut permettre des aides et conseils pour la prise de classe et et permet ainsi d'alimenter un fichier de contacts.

17. C'est en ciblant des publics spécifiques, comme les stagiaires du 1er degré, les collègues contractuel·les, que nous sommes parvenus à augmenter le nombre d'adhérent. es PE, notamment dans le 93 où les effectifs ont doublé (plus d'une 60aine d'adéhrent.es aujourd'hui).

18. Chaque syndicat départemental a ses prérogatives pour convaincre les collègues de voter et de se syndiquer CGT ; néanmoins l'Union académique dans ses spécificités (communication, échange des pratiques, formations, décharges ...) peut impulser encore davantage cet effort tourné vers le 1er degré :

19. La communication 1er degré : Nous sommes en train de réfléchir à nos modes de communication. L'important est que les questions « 1er degré » y figurent nettement et régulièrement, que la CGT n'apparaisse pas comme un syndicat 2nd degré qui essaye de s'adresser au 1er degré... Sur la page principale du site internet, dans notre journal, au moins 1 article 1er degré doit être visible, rédigé par un syndicat départemental ou par un.e coordonnateur / coordonnatrice 1er degré de l'Union académique.

20. L'échange entre les 3 syndicats départementaux.
Il est nécessaire de récolter et de renvoyer les informations 1er degré auprès des syndicats départementaux. Nous devons construire (puis entretenir et faire connaître) un onglet « PE » dans le cloud de notre académie. Maintenant que les 3 départements siègent en Comité Technique (CTSD), et pour gagner en crédibilité auprès des collègues, nous pourrions prévoir des formulaires de contact identiques ; par exemple dans le cas d'une école qui veut être défendue sur la carte scolaire, plusieurs syndicats ont une procédure en ligne efficace pour ensuite interpeller les DSDEN. Etant par définition seul(e) en CTSD, il nous faut un document simple pour préparer le CTSD, l'animer et en rendre compte.

21. La formation syndicale spécifique PE : en plus des formations déjà existantes, l'Union académique souhaite organiser au moins une formation par an destinée aux collègues du 1er degré, ouverte à toutes et tous, par exemple sur les questions de pédagogie.

22. Un temps militant dévolu aux PE : avec 3 secrétaires départementaux professeur.es des écoles, on peut estimer que la question du 1er degré sera prise en compte dans notre activité. Mais à plus longue échéance, cela risque d'évoluer. Sans envisager une décharge syndicale spécifique aux PE sur l'académie, il faut néanmoins un ou des coordonnateurs 1er degré pour alimenter notre communication, faire le lien entre les 3 syndicats départementaux et construire la formation spécifique.

23. 71% de femmes dans notre académie : la CGT ne peut plus passer à côté de la majorité des agent.es.

24. Les femmes représentent 71 % des personnels dans notre académie. Si nous avons pour ambition de devenir une organisation syndicale de masse et réellement représentative, nous devons obligatoirement nous donner des objectifs forts pour féminiser notre organisation. Ce processus de féminisation doit être envisagé sur deux niveaux à la fois. En interne de nos différentes structures, mais aussi dans les priorités que nous nous donnons à l'extérieur de l'organisation, que ce soit avec les collègues, les organisations syndicales et l'administration.

25. La CGT Educ'action s'est dotée au niveau national d'une collective (structure féministe non mixte) et a produit plusieurs textes, dont une résolution lors de notre dernier congrès national, qui permettent d'outiller l'organisation sur ces questions. Nous devons nous appuyer dessus afin d'ouvrir nos rangs aux camarades femmes et faire en sorte qu'elles trouvent toute leur place et leur légitimité dans notre collectif militant.

26. Une collective s'est constituée sur Créteil le 8 mars 2019, elle s'est donné pour objectif de produire du matériel sur les inégalités salariales et sur les violences sexistes et sexuelles dans l'académie. Un noyau de camarades volontaires s'est constitué, nous devons désormais l'élargir.

27. Les listes que nous avons déposées auprès du rectorat lors des dernières élections professionnelles devaient répondre à une parité stricte des corps. Nous avons vu que nous étions collectivement capables de constituer ces listes. Nous devons nous appuyer sur cette expérience positive pour systématiquement aller solliciter des camarades femmes.

28. Si nous souhaitons que nos collègues se retrouvent dans nos revendications et notre activité en général, nous devons avoir comme boussole que 71 % sont des femmes. C'est ce que nous tentons déjà de faire dans les différentes instances où nous siégeons en chaussant « les lunettes du genre » dès que cela est possible. C'est dans ce cadre-là que notre campagne sur les violences sexistes et sexuelles dans les services, écoles et établissements de l'Académie a été réfléchie.

29. Dans un contexte sociétal où l'on parle désormais de féminicide, et non plus de « drame conjugal », où les femmes parviennent peu à peu à prendre leur place pour se faire entendre, notre syndicat doit jouer son rôle en mettant notre employeur face à ses responsabilités. Si nous parvenons à la fois, à libérer la parole sur les questions de violences sexistes et sexuelles au travail, et imposer à notre employeur la négociation de l'application du protocole de 2013 relatif à l'égalité entre les hommes et les femmes dans la fonction publique, cela serait un point très positif pour redonner confiance en l'outil syndical et en particulier la CGT.

30. Construire ensemble des pratiques syndicales communes pour mener des luttes unitaires victorieuses dans l'intérêt des agent.es

31. Si le monde syndical est profondément divisé, notamment dans l'éducation, nous devons porter des revendications communes avec les organisations syndicales progressistes afin d'avancer vers une unification syndicale. La CGT Educ'action contribuera, dans l'académie de Créteil, au rassemblement des organisations syndicales, en particulier la FSU et Sud Education. Nous devons faire vivre la résolution de l'UNSEN adoptée en congrès en 2011, et réitérée à chacun de nos congrès depuis, sur l'unité et l'unification.

32. Nos organisations syndicales respectives sont le fruit de l'histoire dont elles tirent leur identité propre. Même si nous pourrions discuter de la pertinence ou pas de l'existence d'un pluralisme syndical dans le paysage du monde du travail aujourd'hui, il reste que nous devons tenir compte de cette réalité.

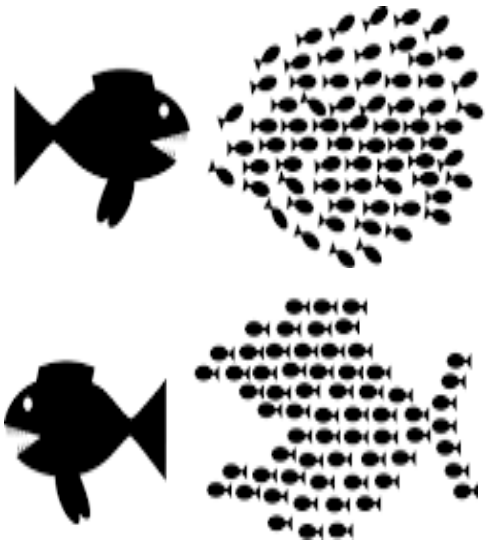

33. D'abord, il est remarquable que nos collègues entretiennent un rapport ambivalent à cette situation de fait : d'un côté, ils la regrettent, la critiquent et l'accusent d'entretenir la confusion dans les luttes et d'être responsable de l'affaiblissement et des défaites.

Il n'est pas rare que cette « division » syndicale apparaisse aussi bien souvent comme le signe des enjeux de pouvoir entre les organisations qui prendraient le dessus sur l'intérêt des travailleur.euses eux-mêmes et elles-mêmes. D'un autre côté, force est de constater que nos collègues se répartissent entre les différentes organisations et que leur choix de syndicalisation tout comme leur votation reflètent la diversité des identités qui sont les nôtres.

34. Dans nos différents congrès, nous invoquons majoritairement le souhait de travailler à une unification syndicale. Nous pouvons néanmoins avouer que cette unification ressemble encore à l'expression d'une bonne intention qui a du mal à se concrétiser pour des raisons évidentes. Nous sommes tous d'accord pour unifier nos organisations dès lors qu'il s'agit que les autres nous rejoignent !

35. « Division », « émiettement », tels sont les termes qui sont le plus généralement utilisés pour qualifier notre paysage syndical. Dans le contexte néolibéral, nous sommes pourtant les premiers à savoir que le langage, les mots ne sont pas anodins. Ils enferment la réalité dans un cadre qui n'est pas le nôtre.

36. Au fond, notre diversité n'est une faiblesse que lorsque nous ne parvenons pas à travailler ensemble, à réfléchir ensemble et à lutter ensemble. Le choix des dates de lutte, les modalités de la lutte, etc. Ici réside l'opacité de nos engagements et positions pour les collègues, opacité qui peut même rendre illisible le caractère dévastateur des réformes mises en œuvre par les gouvernements successifs. Nous en avons déjà tous fait l'expérience. Comment appeler avec succès à la grève sans appel unitaire ? Comment expliquer aux collègues l'absence de tel ou tel partenaire ?

37. L'unité syndicale dans les luttes est victorieuse. Nous le savons, lorsque nous nous appuyons sur un appel unitaire, nous en faisons un argument imparable et reconnu par nos collègues. L'unité, c'est la preuve que l'intérêt des agent. es prime sur les « guerres de chapelles ». L'unité, c'est la preuve que les réformes sont nocives et rétrogrades. Avec l'unité se joue notre crédibilité de principal outil de lutte contre les politiques néolibérales !

38. Nous ne pouvons pas seulement regretter la difficulté de nos secrétariats nationaux à se mettre d'accord. Ambitionnons donc de développer concrètement des stratégies unitaires dans toutes les luttes dès que cela est possible. Quelques propositions non exhaustives sont envisageables. Ainsi, nous pourrions :

39. Communiquer avec leur accord, les noms de nos secrétaires de section dans les établissements aux organisations alliées afin que la lutte intersyndicale commence dans les bahuts, par exemple en systématisant les heures d'information intersyndicales, les listes communes au CA, etc ;

40. Nous adresser à nos secrétariats nationaux pour leur demander de décider ensemble des dates des luttes sans mettre telle ou telle organisation alliée devant le fait accompli.

41. Echanger avec franchise sur les contraintes qui sont les nôtres à chaque fois que nous nous asseyons autour d'une table pour travailler en intersyndical et quelque en soit le niveau départemental, académique ou national et apprenons à prendre en compte les contraintes qui pèsent sur nos camarades en raison de la spécificité de leur organisation ;

42. Adopter un discours clairement respectueux sur les organisations partenaires auprès de nos syndiqués mais aussi entre militants. Nos différences ne peuvent pas être caricaturées ;

43. Développer nos liens, y compris personnels, pour mieux nous connaître et davantage nous reconnaitre dans nos identités respectives. Si nous croyons à ce que nous annonçons, nous aurons besoin de ces liens réels ;

44. Mener des campagnes intersyndicales d'appel au vote au moment des élections professionnelles (soyons audacieux) ; etc...

45. Enfin, la CGT, parce que c'est son histoire, sait mieux que toute autre organisation syndicale que l'unification passe par le fait d'éprouver et de partager des luttes communes victorieuses. Ce sont les leçons que nous pouvons tirer du Front populaire et de la Libération. Autrement dit, il serait sans doute aussi pertinent de nous asseoir avec nos camarades pour mener une réflexion à bâtons rompus sur les modalités de la lutte.

46. En juillet, nous avons assisté à un mouvement de grève inédit dans l'Education que nous pouvons considérer comme une première victoire. Quelles en ont été les conditions ? Comment s'est construit ce mouvement ? Qu'y ont exprimé nos collègues ?

Comment se sont-ils et elles organisé.es ? Comment la grève a-t-elle été menée ? Telles sont peut-être une partie des questions auxquelles nous pourrions réfléchir ensemble sans jamais perdre de vue ce qui devrait être notre objectif : décider des modalités d'une action efficace contre les réformes en cours, dont la plus importante est sans doute maintenant la bataille des retraites.

Une CGT mieux structurée au niveau de la région Ile de France.

48. La CGT Educ'Action est organisée en 8 syndicats départementaux dans la Région Ile de France, qui disposent de 3 structures de coordinations, les Unions Académiques de Créteil, Versailles et Paris (cette dernière étant particulière car réduite au seul SDEN 75). La Région Ile de France est employeur d'un millier de salarié.es, travaillant au siège ou dans les lycées, que la CGT syndique dans un syndicat, le SPERCRIF (syndicat des personnels du Conseil Régional d'Ile de France), aujourd'hui majoritaire sur son champ de syndicalisation depuis les élections professionnelles de 2018.

49. Même si le ministère a officiellement renoncé à la fusion des 3 académies, il a néanmoins renforcé leur intégration au sein de la Région Académique Ile de France et prévoit une coordination plus serrée de la gestion de certains dossiers : la carte des formations, du développement de l'apprentissage, des lycées des métiers et campus des métiers, de l'orientation, de l'enseignement supérieur... Parmi ces dossiers, ceux qui relèvent de la compétence régionale sont présentés au CIEN (Conseil Interacadémique de l'Education Nationale) instance de concertation placée auprès de la Région, regroupant des représentant.es des agent.es, des usagèr.es, des collectivités locales. Enfin le CREFOP (Comité régional de l'Emploi, de la Formation, et de l'Orientation Professionnelle) instruit les dossiers régionaux de son domaine de compétence, la CGT y est représentée de manière institutionnelle, en tant qu'organisation interprofessionnelle de salarié.es.

50. Il est nécessaire aujourd'hui de renforcer la structuration régionale de la CGT pour pouvoir coordonner les revendications et l'action des 3 UASEN CGT Educ et du SPERCRIF, dont les militants doivent pouvoir se connaître sur le terrain. Ce travail a déjà partiellement commencé en juin, avec par exemple la signature d'un texte commun à ces 4 structures CGT sur la brigade d'intervention créée par la Région.

51. Cette structuration ne doit en aucun cas remettre en cause la souveraineté des SDEN, qui sont la base de l'organisation de toute la CGT Educ'action. Il s'agit de rendre pérenne et organisée une concertation et coordination régionale qui se faisait jusqu'à maintenant de manière très informelle et irrégulière, car trop dépendante de l'actualité.

52. Elle pourrait se faire sous la forme de réunions régulières (2 par an dans un 1er temps, à la rentrée et au printemps), regroupant un représentant par SDEN et/ou par UASEN, accompagnés d'une représentation du SPERCRIF que lui seul est à même de définir, les représentants CGT mandatés au CIEN et au CREFOP pourraient y être invités (quel que soit leur mandat, CGT Educ, FERC Sup, ou URIF). Selon les besoins, ces réunions de coordination pourront être élargies à d'autres participants (mandatés CHS académiques, ou CTA/CDEN/CTSD, et surtout élus SPERCRIF au CT de la région, si le sujet s'y prête). Le travail commun porterait sur :

53. La syndicalisation dans les lycées, avec un rapprochement des sections Educ'Action et SPERCRIF

54. L'intervention sur les dossiers régionaux transversaux (à l'image de la brigade d'intervention)

55. Le bilan et la préparation en commun des CIEN et des séances du CREFOP

56. La mise en place d'une action syndicale vers le SIEC (service interacadémique des examens et concours), à commencer par une demande d'audience auprès de son directeur.

57. L'organisation des manifestations régionales (dépôt en préfecture, ALS, médiatisation...)

58. La participation aux intersyndicales régionales

59. La mutualisation de certaines formations syndicales, à étudier au cas par cas suivant les besoins recensés.

60. Un bilan de cette coordination devra être fait au moins une fois par an au sein de l'Union Académique.

Fiche d'amendement
9e congrès académique de la CGT Educ'Action Créteil
du 7 et 8 novembre 2019

Nom : _____ **Prénom :** _____

SDEN * : **77** **93** **94**

Etablissement : _____

Commune : _____

Amendement proposé à quel titre * :

personnel section syndicale BD Autre : _____

N° du paragraphe : _____

Texte d'amendement :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Explication :

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

A retourner via son syndicat départemental ou directement à l'union académique CGT Educ'Action Créteil 11 rue des archives 94 000 Créteil - contact@cgteduccreteil.org

**Entourez la bonne mention.*

Invitation à votre congrès académique

Notre congrès aura lieu le jeudi 7 et 8 novembre dans la salle Blumenthal à la confédération CGT de Montreuil (263, rue de Paris, 93515 Montreuil)

→ ***Comment être libéré.e pour y assister ?***

Tu vas recevoir par mail une convocation-mandat (à télécharger ici) à déposer auprès de ta direction, le lundi 4 novembre au plus tard (rentrée des vacances d'automne).

→ ***Comment participer ?***

Il suffit de t'inscrire en répondant au formulaire en ligne envoyé par mail avec le mandat. Cela permet également de nous indiquer si nous te réservons des repas, indispensable si tu veux manger sur place, merci d'avance !

→ ***Les horaires ?***

Les débats commenceront à 9h30 et termineront aux alentours de 17h00, (plus si besoin). Un repas est offert le midi, ainsi qu'une soirée fraternelle le jeudi soir, n'hésitez pas à réserver votre soirée !

→ ***Comment venir ?***

Le plus simple est de venir par la ligne 9 du métro (station porte de Montreuil) et de terminer par 5 minutes de marche à pied. Il est également possible de vous garer sur place (l'entrée du parking est situé rue Armand Carel).

Organisation du congrès

Jeudi à partir de 9h30 :

Bilan des 3 années du mandat (voir rapports p.2 à p.5).

Débat sur le travail unitaire dans notre académie avec Sud éducation et la FSU.

12h30-14h00 : repas fraternel avec les camarades de la CGT Educ'action de Versailles, en congrès également dans les locaux de la CGT.

Débat sur l'actualité et sur le document d'orientation proposé (voir p.6 à p.11).

Débat pour organiser notre travail en commun avec les CGT Educ'action de Versailles et Paris et le syndicat CGT des agent.es de la Région île de de France

Commissions des amendements et des candidatures (pour les camarades volontaires)

Vendredi à partir de 9h30 :

Débat sur la féminisation de notre syndicat et sur l'importance des combats pour l'égalité dans notre secteur avec Sophie Binet.

Débat sur notre implantation et notre activité militante : Comment être plus en lien avec l'ensemble des métiers de l'éducation nationale ?

12h30-14h00 : repas fraternel

Présentation des travaux de la commission des amendements, débat et vote du document d'orientation

Présentation des travaux de la commission des candidatures et élection du nouveau bureau académique

Jeudi soir à partir de 19h00 :

Soirée fraternelle avec la CGT Educ'action Versailles !

Repas festif et dance floor, le syndicalisme c'est aussi des moments conviviaux !

Pensez à réserver votre soirée et à vous inscrire.